

ATTESTATION DE NATATION SAUVETAGE

Je Soussigné (e) :

Maître Nageur Sauveteur, n° de carte ou diplôme :

Adresse :

..... Tél :

Certifie que Mme, M

Adresse :

..... Tél :

A satisfait sous mon contrôle à l'épreuve suivante :

- test de 100 mètres en nage libre avec départ plongé puis récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur

La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation de réussite délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme aux exigences de l'article L. 212-1 du code du sport.

Les titulaires des diplômes de surveillant de baignade, de BEESAN, de BPJEPS activités aquatiques et de la natation, de maître nageur sauveteur et de BNSSA ou de tout autre diplôme équivalent, obtiennent de droit l'attestation de « Natation / Sauvetage ».

Fait à : Le :

Certifié exact

Signature :